



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION REGIONALE DU STATUT DES EDUCATEURS

Réunion du :	20 Octobre 2022
à :	9h30

Présidence :	M. LORENZO Antonio (GEF)
--------------	--------------------------

Présents :	MM. CERRAJERO Luc, BRINON Denis, COLAS Patrice (UNECATEF), BOUDEBZA Farid, Par visioconférence : BROUILLON Jérôme, MONNIER Alexandre et LE STRAT Yann
------------	--

Assiste à la séance	M. GADIER Kévin
---------------------	-----------------

Excusés :	MM. CROZE Fabien, MONOT Jérôme (DTR), et RIDIRA Baptiste (U2C2F)
-----------	--

Le Président de la commission, Antonio LORENZO, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres et en les remerciant de leur présence, plus particulièrement les référents départementaux. Il évoque l'ordre du jour.

Approbation du Procès-verbal du 06/10/2022

Après différents échanges, le Procès-verbal est validé.

L'ordre du jour est abordé :

I. INFORMATIONS GENERALES

Le Président de la commission, retrace l'échange qu'il a eu avec le président de la CRSEE de la Ligue de Normandie sur la façon dont travaille la CRSE.

Une réflexion autour d'un échange de bons procédés avec les autres territoires est également évoquée.

Rappel général

L'obligation d'encadrement pèse individuellement sur les clubs pour chacune de leurs équipes soumises à obligation [...] L'entraîneur principal a la responsabilité réelle de l'équipe.

A ce titre, il répond aux obligations prévues dans le présent Statut et notamment l'article 1, il :

- 1°- est présent sur le banc de touche,
- 2°- donne les instructions aux joueurs et autres techniciens dans les vestiaires et la zone technique avant et pendant le match,
- 3°- répond aux obligations médiatiques (Presse et site internet...)

II. BANC DE TOUCHE

Homologation LFP

La Berrichonne De Châteauroux - MANTAUX Baptiste

La commission prend note du courrier de la LFP validant l'avenant de M. MANTAUX Baptiste du club de LA BERRICHONNE DE CHATEAUROUX.

La Berrichonne De Châteauroux - ROCHE Rodolphe

La Commission donne un avis favorable pour l'homologation du contrat d'entraîneur de M. ROCHE Rodolphe

a- Situation encadrement et Contrôle FMI

❖ POINT ENCADREMENT AVEC LES REFERENTS DE DISTRICTS :

Point avec les référents de District sur l'encadrement :

- des équipes Seniors (Ligue). Voir tableau R1-R2-R3 ci-joint

Dans un souci d'accompagnement des clubs et plus particulièrement des équipes de jeunes, les référents de chaque district vont se rapprocher des éducateurs en défaut de conformité du Statut de l'Éducateur.

- Voir tableau Encadrement jeunes ci-joint.

CONTRÔLE FMI - COMPETITIONS JEUNES :

Suite aux journées du 08-09 et 15-16 Octobre 2022, le secrétaire de la Direction Technique présente la situation des bancs de touches et relève les anomalies suivantes :

- **FC Ouest Tourangeau– U16 R1**
 - Absence du 15.10.22 de M. MESBAHI Saïd remplacé par M. BOUAB Youcef Idrissa avec une licence type « Dirigeant ».
 - La commission demande des explications sur cette situation répétée.
- **FCO ST Jean de la Ruelle – U16 R2**
 - Présence de M. RAYNAL Gauvan, désigné en tant que titulaire avec une licence type « Dirigeant ».
 - La commission rappelle l'obligation de diplôme pour encadrer une équipe de jeunes.
- **As Contres – U16 R2**
 - 8.10.22 et 15.10.22 : Présence de M. CHARTRAIN Maxime (Licence type « Dirigeant ») en tant que titulaire et de M. DE SOUSA Emmanuel, désigné en début de saison, en tant qu'adjoint sur ces rencontres.
 - La commission demande des explications pour clarifier la situation.
- **Fc Gatine Choisses – U18 R2 PA**
 - Absence du 15.10.22 de M. LARCHER Mathys remplacé par M. NIEULANDT Stephane avec une licence type « Educateur Fédéral » (CFF1 et CFF2).
- **FC Chambray – U16 R2**
 - Absence du 8.10.22 de M. BOUQUET Dorian remplacé par M. MISSONSA Jordan avec une licence type « Joueur ».

- **Av St Amand – U16 R2**
 - o 8.10.22 : Absence de M. DENIAU remplacé par M. BOULAY Anthony avec une licence type « Dirigeant ».
 - o 15.10.22 : Présence de M. BOULAY Anthony (Licence type « Dirigeant ») en tant que titulaire et de M. DENIAU, désigné en début de saison, en tant qu'adjoint sur cette rencontre.
 - **C'Chartres Football – U16 R1**
 - o Absence du 15.10.22 de M. TOURNE François remplacé par M. MURCY Mickaël avec une licence type « Technique Régional ».
 - **US St Florent – U16 R2**
 - o Absence du 15.10.22 de Mme. PORRAS Alexandra remplacé par M. GROSBOIS Alexis avec une licence type « Dirigeant ».
 - o La commission rappelle l'obligation de diplôme pour encadrer une équipe de jeunes.
- La commission rappelle aux clubs, **l'obligation d'avertir**, la C.R.S.E.E , **par écrit des absences de leurs Educateurs .**
- Chaque éducateur doit également être en conformité avec le Statut de l'éducateur et **l'obligation de détenir une licence « éducateur »** ainsi que le diplôme nécessaire à l'encadrement de son équipe.

❖ **CONTRÔLE FMI - COMPETITIONS SENIORS :**

Coupe de France

25274968 – Csm Sully Sur Loire / Chateaufort S/Loire du 09.10.2022

La commission,

Après les différents échanges et démarches réalisées par le club du Csm Sully Sur Loire, désignant M. HOURI Abdelhamid comme entraîneur de l'équipe Seniors 1 jusqu'à la fin de saison,

Au vu de la feuille de match mentionnant M. HOURI Abdelhamid comme Entraîneur responsable lors de cette rencontre,

Après, lecture de l'interview publié en date 10.10.2022 dans la presse locale par M. BA Abderrahmane, et le mentionnant comme entraîneur de l'équipe lors de cette rencontre,

Décide, de rappeler au club le Préambule du chapitre 2 du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football « *l'entraîneur [...] donne les instructions aux joueurs et autres techniciens dans les vestiaires et la zone technique avant et pendant le match, répond aux obligations médiatiques (Presse et site internet...)* »

III. COURRIERS CLUBS

Rappel :

Les clubs sont tenus d'avertir par écrit des absences de leurs Educateurs ou Entraîneurs désignés (les Ligues Régionales ou la Section Statut de la C.F.E.E.F. ou de la C.R.S.E.E.F., selon la compétition disputée) en précisant le motif et le nom/prénom du remplaçant (kgadier@centre.fff.fr)

A.C. VILLERS LES ORMES R3 – Poule D :

La Commission prend note du courriel du club de A.C. VILLERS LES ORMES l'informant de la suspension de son entraîneur M. MASSENET Clément et le remplacement par M. RAGGAZZANI (entraîneur-joueur) - (BMF) durant cette période.

AM. EPERNON R2 – Poule A :

La Commission prend note du courriel du club de AM. EPERNON l'informant de l'absence de son entraîneur M. THIEFRY Alban pour raisons personnelles et le remplacement par M. CLAIRET (Educateur Fédéral CFF1) durant la période d'absence.

Un courrier d'explications sera adressé au club pour préciser les modalités de remplacement de M. THIEFRAY Alban.

SMOC St Jean de Braye R1 F :

La Commission prend note du courriel et du document du club de la SMOC St Jean de Braye l'informant de la démission de son entraîneur M. PELLE Stéphane) et le remplacement par M. DE BRUYNE Thibault (Dirigeant) dans l'attente du nouvel entraîneur.

La Commission, invite le club et M. DE BRUYNE Thibault a réalisé une demande licence « éducateur Fédéral ». Un point sur la situation de l'équipe sera fait lors de la prochaine CRSE.

CJF Fleury les Aubrais U18 R2 :

La Commission prend note du courriel du club de CJF FLEURY LES AUBRAIS l'informant de l'absence de son entraîneur M. BECKER Dirson et le remplacement par M. LY Moussa (Educateur Fédéral CFF1) sur cette rencontre.

S.A. ISSOUDUN :

La Commission prend note du courriel du club de S.A ISSOUDUN l'informant, de l'engagement de son entraîneur à la session de la Formation Professionnelle Continue du 27 et 28 octobre 2022.

A.S CONTRES :

La Commission prend note du courriel du club de AS CONTRES et de la FFF l'informant, de la mise en conformité de la situation de son entraîneur.

JOUE LES TOURS F.C. TOURAINE :

Suite au rapport du délégué de la rencontre de R1 Joue Les Tours Fct / Vineuil Sf, la Commission prend note de l'absence de M. IMAMAGIC Zanin.

La Commission souhaiterait connaître les motifs de l'absence de M. IMAMAGIC Zanin pour la commission du 10 novembre 2022 .

Rappel :

Les clubs sont tenus d'avertir par écrit des absences de leurs Educateurs ou Entraîneurs désignés (les Ligues Régionales ou la Section Statut de la C.F.E.E.F. ou de la C.R.S.E.E.F., selon la compétition disputée) en précisant le motif et le nom/prénom du remplaçant (kgadier@centre.fff.fr)

IV. FORMATION CONTINUE (recyclage)

- a. Les inscriptions se font sur le site de la Ligue dans la rubrique « Formations – Inscriptions – Formations continues » ou sur portailclubs.fff.fr

N°2 : Vidéo et outils numériques (27 et 28 Octobre 2022)

N°3 : Optimisation de la performance (3 et 4 Novembre 2022)

N°4 : Préformation (14 et 15 Novembre 2022)

N°5 : Responsable Sections Sportive Scolaire (16 Novembre)

N°6 : Responsable Technique Club (19 et 20 Décembre 2022)

N°7 : Spécifique Attaquants/Gardien de but (03 et 04 Février 2023)

N°8 : Préparation Physique (23 et 24 Février 2023)

N°9 : Responsable Technique Club (10 et 11 Mars 2023)

N°10 : Futsal (27 et 28 Avril 2023)

VI. ENREGISTREMENT LICENCE « TECHNIQUE REGIONALE »

- a. **La Commission donne un avis favorable à l'enregistrement des licences « Technique Régionale » de :**

MOREAU THIERRY - A.S. Chapelloise

CIAVARELLA MATHIEU - Et.S. Jouy St Prest

RAGAZZINI QUENTIN - A.C. Villers Les Ormes

XAVIER DANY - Football Choisille La Membrolle Mettray

MOLINEAU JULIEN - Shoot Ingrandes De Touraine

DEMOULIN BENJAMIN - Avant Garde Boigny Checy Mardie

Afin de connaître la date d'échéance de la validité du recyclage, merci de vous conformer aux indications précisées dans la partie « Educateurs » ➔ « Liste » de Fooclubs .

VI. AGENDA des prochaines séances de la CRSEE

- Jeudi 10 Novembre 2022
- Jeudi 1^{er} Décembre 2022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Régionale d'Appel Général de la Ligue Centre-Val de Loire de Football (secretariat@centre.fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président de la Commission
LORENZO Antonio



Le Secrétaire de séance
BRINON Denis



ANNEXES

Annexe 1 : Tableaux récapitulatifs – Encadrement des équipes Seniors de niveau Ligue

- Mise en conformité avec le Statut de l'éducateur – Situation Clubs/Entraîneurs

**Championnat Senior N3 :**

Club	Educateur	Type de licence	Diplôme
C' CHARTRES FOOT (2)	ACHAKOUR Mohamed	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
AVOINE O. CHINON CINAIS	RAIMBAULT Armand	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
US ORLEANS LOIRET FOOT (2)	KEBSI Farid	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
BOURGES FOOT 18 (2)	FABIEN Gilles	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF – (Entrée en formation DES)
USM MONTARGIS	COLAS Patrice	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
FC OUEST TOURANGEAU 37	CHADDI Najib	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
FC MONTLOUIS	TAHRI Zakaria	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF – (Entrée en formation DES)
BERRICHONNE CHATEAUROUX (2)	MANTAUX Franck	TECHNIQUE/NATIONAL	BEFF
US CHATEAUNEUF SUR LOIRE	MELY Joan	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
USM SARAN	CHERY Laurent	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF – Dérogation accession
TOURS FC	EL OURDANI Noradine	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
FC DROUVAIS	MAURICE Gwenael	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF – Dérogation accession
FC CHAMBRAY	RODRIGUES Michael	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
FC ST JEAN LE BLANC	JEMILI Emmanuel	TECHNIQUE/NATIONAL	DES

Cadre Réglementaire :

- Article 12.1 Statut de l'éducateur :
 - Obligation d'être titulaire du DES - Licence TECHNIQUE/NATIONAL (sauf dérogation Article 12.3)
 - Obligation de contracter – Contrat en CDI ou CDD si Encadrement d'au moins un joueur sous Contrat Fédéral alors CDD Article 24.1)

**Championnat Senior R1 :**

Club	Educateur	Type de licence	Diplôme
JOUE LES TOURS FCT	IMMAMAGIC Zanin	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
VINEUIL SPORTS	MULARD Kevin	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
AS CONTRES	GIGUET David	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
EB ST CYR SUR LOIRE	MEUNIER Pascal	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
BLOIS FOOT 41 (2)	LEROY Eric	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
SC AZAY CHEILLE	BOCHE Gaetan	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
J3S AMILLY	DE CARVALHO Cédric	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
FC DEOLS	BALLEREAU Alexandre	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
ST PRYVE ST HILAIRE FC (2)	POUSSE Mathieu	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
CS MAINVILLIERS	YAHMED Samy	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
SMOC ST JEAN DE BRAYE	LUCEREAU Stevens	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
ES MOULON BOURGES	BENGHOURIEB Youcef	TECHNIQUE/NATIONAL	DES

Cadre Réglementaire :

- Article 12.1 Statut de l'éducateur :
 - Obligation d'être titulaire du BEF - Licence TECHNIQUE/REGIONAL (sauf dérogation Article 12.3)
 - Obligation de contracter – Contrat en CDI (CDD si Encadrement d'au moins un joueur sous Contrat Fédéral alors CDD Article 24.1)



Championnat Senior R2, P(A) :

Club	Educateur	Type de licence	Diplôme
FC ST GEORGES SUR EURE	GUILLET Alexandre	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
AVOINE O. CHINON C (2)	HAURANT Jean	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
A.S.MONTS	GAUDRON Vincent	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
EPERNON AMICALE	THIEFRAY Alban	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF – En formation BEF
MER US	SILVA Emilien	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
C'CHARTRES F. (3)	SOUKOUNA Bouyagui	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
OLIVET USM	FOURAGE Benjamin	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
VIERZON F.C (2)	PAUL Yohan	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
LUCE AMICALE	GARY Diafara	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF – En formation BEF
ACP TOURS	MEDJAHED Kader	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
DREUX FC DROUAIS (2)	BOULABIAR Walid	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
CA PITHIVIERS	OUTALHA Nabil	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF

Cadre Réglementaire :

- Article 12.2 Statut de l'éducateur :
 - Obligation d'être titulaire du BEF - Licence TECHNIQUE/REGIONAL (sauf dérogation Article 12.3)
 - Possibilité de contracter sous contrat ou sous Bordereau bénévole



Championnat Senior R2, P(B) :

Club	Educateur	Type de licence	Diplôme
AS ST AMAND MONTROND	COUILLARD Didier	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
LE BLANC US	AHANDOUR Mounir	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
BOURGES FOOT (3)	ALLIO Anthony	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
JOUE PORT. US	GONCALVES DE CASTRO Jose	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
FC MONTLOUIS 2	GATILLON Marius	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
FC DEOLS (2)	BOUDAUD Mehdi	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
USM SARAN (2)	RIOLET Julien	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
FUSSY ST MARTIN F.C	ONAPOY Guillaume	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
LE POINCONNET US	ALLAL Hocine	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF – En formation BEF
ST DOULCHARD F.C	DUPUIS Romain	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
FC OUEST TOURANGEAU (2)	CHADDI Tawfik	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
BOURGES PORTUGAIS AS	MERABTI Mouloud	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF

Cadre Réglementaire :

- Article 12.2 Statut de l'éducateur :
 - Obligation d'être titulaire du BEF - Licence TECHNIQUE/REGIONAL (sauf dérogation Article 12.3)
 - Possibilité de contracter sous contrat ou sous Bordereau bénévole



Championnat Senior R3, P(A) :

Club	Educateur	Type de licence	Diplôme
BLOIS PORT. ASC	HADAK Farid	EDUCATEUR FÉDÉRAL	CFF3 - Dérogation accession
MONTRICHARD C.A	BAUDOUIN Bruno	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
MONNAIEUS	GHANEM Abdellah	EDUCATEUR FÉDÉRAL	CFF3 - Dérogation accession
YMONVILLE A.	DABLIN Willy	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
BEAUGENCY USBVL	TRIFFAULT Gérard	DIRIGEANT	BEF
CHAINGY ST AY	MOUBELA Rosy	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
DAMMARIE FOOT BOIS	RAPHAEL Jean-Christophe	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
BOIGNY CHECY AG	DEMOULIN Benjamin	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
ES LA VILLE A. DAMES	JUDEAU Nicolas	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
CHAMBRAY F.C (2)	HERBST Yoann	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
SC AZAY CHEILLE (2)	BEAUVILLAIN Fabrice	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
TOURS F.C (2)	VOISIN Frederic	TECHNIQUE/NATIONAL	DES

Cadre Réglementaire :

- P.V Assemblée Générale du 12 Juin 2021:
 - Obligation d'être titulaire du BMF- Licence TECHNIQUE/REGIONAL (sauf dérogation Article 12.3)
 - Possibilité de contracter sous contrat ou sous Bordereau bénévole



Championnat Senior R3, P(B) :

Club	Educateur	Type de licence	Diplôme
MALESHERBOIS SC	MICHELIN Jeremy	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
J3S AMILLY (2)	FERHI Farid	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
CJF FLEURY LES AUBRAIS	OUAGOUILLA Mohamed	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
LUISANTAC	BAUWENS Nicolas	DIRIGEANT	BMF
DREUX ACSF	BELKASMI Rachid	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
C'CHARTRES (4)	SOUIYYAH Hakim	EDUCATEUR FEDERAL	CFF3 - Sous dérogation accession
CEP LA FERTE VIDAME	GIRAUD Jonathan	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
BLOIS AFC	BELLAGRA Omar	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
NOGENT LE ROI ES	QUEVILLON Florian	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
ST AMAND LONGPRE A.	CORBIN Jason	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF – Entrée formation BEF
MONTARGIS USM (2)	SOUARE Karamba	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
MAINTENON PIERRES E.S	DUMAST Guillaume	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF

Cadre Réglementaire :

- P.V Assemblée Générale du 12 Juin 2021:
 - Obligation d'être titulaire du BMF- Licence TECHNIQUE/REGIONAL (sauf dérogation Article 12.3)
 - Possibilité de contracter sous contrat ou sous Bordereau bénévole



Championnat Senior R3, P(C) :

Club	Educateur	Type de licence	Diplôme
ST GERMAIN DU PUY AS	SOUFIANI Mounir	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
TROUY ES	MENARD Yann	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
SO ROMORANTIN (2)	RUHNKE Vincent	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
CHOUZY ONZAIN AS	LOPEZ Adrien	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
MEHUN/YEVRE PORT.	JALLERAT Guillaume	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
U.S DAMPIERRE EN BURLY	CSEKE Jean Christophe	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
CSM SULLY SUR LOIRE	HOURI Abdelhamid	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
ISSOUDUN SA	SINACER Amar	Dirigeant	BEF
ORCHAISE ASL	OUZAID Bensalem	TECHNIQUE/REGIONAL	BE1
INGRE FCM	BOUZAGHOU Icham	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
VATAN SC	SORRENTINO Thomas	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
FC ST JEAN LE BLANC (2)	EL MORDI Abdennabi	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF

Cadre Réglementaire :

- P.V Assemblée Générale du 12 Juin 2021:
 - Obligation d'être titulaire du BMF- Licence TECHNIQUE/REGIONAL (sauf dérogation Article 12.3)
 - Possibilité de contracter sous contrat ou sous Bordereau bénévole



Championnat Senior R3, P(D) :

Club	Educateur	Type de licence	Diplôme
US YZEURE PREUILLY	PRETESEILLE Valentin	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
LA CHAUSSEE ASJ	PINEAU Bertrand	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
LE RICHELAIS FOOT	ROBIN Tony	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
BOURGES MOULON (2)	EL ASRI Wahib	EDUCATEUR FEDERAL	Dérogation accession
MASSAY SC	OLIVERIO Franck	EDUCATEUR FEDERAL	En formation BMF
BOURGES GAZELEC	CARON Anthony	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
A.S CONTRES (2)	DUBOIS Marina	TECHNIQUE/REGIONAL	BMF
MONTGIVRAY US	LAVILLE Aurelien	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
DESCARTES SG	DURAND Jordan	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
DIORS FC	PRADEAU Benoit	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF
BLOIS FOOT 41 (3)	RIQUELME Patrick	TECHNIQUE/NATIONAL	DES
VILLIERS AC	MASNET Clement	TECHNIQUE/REGIONAL	BEF

Cadre Réglementaire :

- P.V Assemblée Générale du 12 Juin 2021:
 - Obligation d'être titulaire du BMF- Licence TECHNIQUE/REGIONAL (sauf dérogation Article 12.3)
 - Possibilité de contracter sous contrat ou sous Bordereau bénévole